

DEMANDE VOLONTAIRE D'ENREGISTREMENT DE PLAQUE
D'IMMATRICULATION PAR UNE PERSONNE A MOBILITÉ RÉDUITE

Je soussigné (e) _____

Né (e) le _____ à _____

Demeurant _____

N° de téléphone portable _____

Vu l'arrêté municipal en vigueur et notamment l'article 4.3 5 véhicules des personnes à mobilité réduite, aux termes duquel :

« Les véhicules affichant une carte européenne de stationnement ou d'une carte de mobilité inclusion (CMI) et la carte de stationnement de modèle communautaire enregistré dans le logiciel dédié de la Ville bénéficient de la gratuité du stationnement sur voirie dans les limites de stationnement considérées (sous condition de respect de la réglementation concernant le stationnement abusif, en vigueur sur la commune). »

Demande expressément à la Mairie d'Aix en Provence que les plaques d'immatriculation de mon (mes) véhicule(s) (2 maximum) immatriculé(s) _____, soient enregistrées dans le logiciel dédié de la Ville, et ce afin d'éviter toute verbalisation automatique par le véhicule LAPI.

En ma qualité de personne à mobilité réduite, je bénéficie tel que rappelé ci-dessus de la gratuité à la fois sur les emplacements dédiés et sur l'ensemble des places de stationnement dites payantes sur l'ensemble de la voirie communale.

Cette demande personnelle est faite sur le principe du volontariat, et ce en l'absence de demande formalisée en ce sens par la Mairie d'Aix en Provence.

Fait à : _____

Le : _____

Signature

PJ/ Photocopie du (des) Carte(s) grise(s) du demandeur

CNI Recto/Verso du demandeur

Carte CMI « Stationnement » Recto/Verso du demandeur